

Engagement du village et de l'organisation paysanne locale

Il y a plusieurs raisons pour engager le village et/ou une organisation locale de producteurs dans un projet de sélection participative. Même si ce travail est initié par des producteurs, l'engagement du village est recommandé pour valider les résultats et faciliter la diffusion des innovations du projet à grande échelle, pour s'assurer de l'appui des autorités villageoises (par exemple pour faciliter l'accès à certaines ressources), et pour mobiliser d'autres producteurs à participer aux activités. En plus l'engagement du village facilite l'organisation des visites d'échanges inter-paysannes, la reconnaissance des efforts des individus au niveau local et la poursuite ou l'évolution des activités après la fin du projet.

Phase 1 : Sélection du village

Situation géographique du village

- Est-ce que le village représente bien une zone agro-écologique importante pour le mil ou le sorgho au sein du territoire national ?
- Est-ce que le village est facilement accessible ?

Caractéristiques souhaitées pour l'organisation paysanne locale :

- être volontaire
- être organisée et dynamique
- être acceptante d'être suivie et d'être évaluée
- être expérimentée dans la conduite de projet de recherche-action peut être un avantage
- être membre d'une organisation nationale ou d'un réseau paysan

Phase 2 : Diagnostic au sein du village

- Questions de base : Est-ce que le sorgho et le mil sont importants pour les producteurs ? est-ce que le sorgho et le mil ont un potentiel de production intéressant ?
- Quelle est la situation actuelle de la diversité variétale du sorgho et du mil ? En quoi une augmentation de la diversité variétale du sorgho et du mil peut être utile pour le village ?
- Est-ce que la recherche a des technologies à offrir aux producteurs, qui peuvent améliorer la production ou la qualité/valeur du sorgho et du mil ?
- Est-ce que le village a des capacités et de l'expérience pour participer à la mise au point, l'évaluation ou la diffusion des nouvelles technologies ?
- Est-ce que le village possède certaines infrastructures (ex magasin de stockage des semences et engrais,...) pouvant aider à la réalisation des activités ?

(T.S.V.P.)

Engagement du village et de l'organisation paysanne locale

(Suite)

Phase 3 : Discussion sur les objectifs d'amélioration

- Est-ce que le village est intéressé à s'engager dans un programme visant à l'amélioration de la productivité du mil ou du sorgho ?
- Quelles expériences ont les producteurs avec des innovations (variétés et techniques) devant accroître la productivité du mil ou du sorgho et les revenus tirés de leur production ?
- Quelles sont les contraintes majeures pour augmenter la production du sorgho et du mil ?
- Quelles sont les technologies qui peuvent intéresser les producteurs ?
- Quelles sont les structures/organisations qui peuvent appuyer le processus d'innovation ?

Phase 4 : Engagement

- Le Chef du village et le président de l'organisation paysanne (OP) locale sont d'accord pour que le village et l'OP s'engagent pour la recherche d'innovations pour la production de mil/sorgho.
- Le conseil villageois / le bureau de l'OP est intéressé et donne son appui pour expérimenter ou diffuser les innovations performantes.
- Les autres institutions œuvrant localement dans des actions de développement et pouvant appuyer le processus de recherche sont identifiées : services de vulgarisation agricole, organisation faîtière, autres OP, ONG, banque, commerçants, boutiquiers d'intrants, ...
- Les femmes sont intégrées dans les planifications et les prises de décision.
- Les partenaires se mettent d'accord pour clarifier les rôles et les responsabilités de chacun dans le programme, par exemple comme ce qui suit :
 - i. L'organisation paysanne de base ou une ONG s'engage au suivi régulier des paysans testeurs pour le choix des parcelles adaptées aux différentes expérimentations, le suivi de ces parcelles (respect des protocoles expérimentaux, bonne réalisation des opérations culturales...) et/ou l'organisation des visites d'échanges inter-paysans,
 - ii. Les paysans testeurs s'engagent eux même pour le choix des champs qui conviennent à l'expérimentation et pour le respect des calendriers et pratiques culturales et des conseils donnés par les conseillers techniques ou les chercheurs,
 - iii. Un groupe de paysans innovateurs, assurera le lien entre le village et les techniciens/chercheurs
- La signature d'un accord entre les différentes parties avec un cahier des charges à respecter est souhaitable